



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070039

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 28/06/2025 18H04 C:005120 I:02340
V/REF : 246030
V/Appel du Samedi 28/06/2025 a 18H04

SDC 'Marcel Merieux'
C/O Syndic SACVL
36 QUAI FULCHIRON
69005 LYON

V/REF.IMM. 0037
IMMEUBLE : M.MERIEUX -37(Cop)
169-171, RUE MARCEL MERIEUX
69007 LYON

Vaulx en Velin, le 01 Juillet 2025

Référence Marché: SACVL/PROX-2023/ASTREINTE
LOCALISATION : ALLEE N° 169, APPEL DE MME ODET, RDC, *0616723480*
MOTIF : FAIBLE DEBIT D'EAU FROIDE DANS LE LOGEMENT
Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

LE 28/06/2025 A 22H30 : INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME ODET.
CONSTAT DU REDUCTEUR DE PRESSION HORS SERVICE.
REPLACEMENT APRES ACCORD DU CADRE D'ASTREINTE.
CONTROLE ALIMENTATION EAU.

OBSERVATIONS : DT AB Email envoyé le 29/06/25 a 16H21 Mme N. MEFTAH(Astreint)+GET

Les temps facturés comprennent le déplacement aller-retour des véhicules et personnels auxquels s'ajoute le temps sur place.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	WE0001-Prise en Charge de l'appel	1		Pour mémoire
1,00	WE0003-Supl.P.C Appel Lu-Ve 22h-7h+SDJF	1	100,80	100,80
1,25	WE0034-H(s) ouvrier qualifié plomberie	1	63,00	78,75
1,25	WE0009-34 Supl.H(s)a113% Soir/Sa>12h/DJF	1	71,19	88,98
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	WE0028-Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	22,68	22,68
1,00	Réducteur(s) pression 20x27 -PROLIANS	1	132,57	132,57



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070039

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	423,78
T.V.A. a 10,00%	42,37
TOTAL T.T.C.En EURO	466,15

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070039

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 28/06/2025 18H04 C:005120 I:02340
V/REF : 246030
V/Appel du Samedi 28/06/2025 a 18H04

SDC 'Marcel Merieux'
C/O Syndic SACVL
36 QUAI FULCHIRON
69005 LYON

V/REF.IMM. 0037
IMMEUBLE : M.MERIEUX -37(Cop)
169-171, RUE MARCEL MERIEUX
69007 LYON

Vaulx en Velin, le 01 Juillet 2025

Référence Marché: SACVL/PROX-2023/ASTREINTE
LOCALISATION : ALLEE N0 169, APPEL DE MME ODET, RDC, *0616723480*
MOTIF : FAIBLE DEBIT D'EAU FROIDE DANS LE LOGEMENT
Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

LE 28/06/2025 A 22H30 : INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME ODET.
CONSTAT DU REDUCTEUR DE PRESSION HORS SERVICE.
REPLACEMENT APRES ACCORD DU CADRE D'ASTREINTE.
CONTROLE ALIMENTATION EAU.

OBSERVATIONS : DT AB Email envoyé le 29/06/25 a 16H21 Mme N. MEFTAH(Astreint)+GET

Les temps facturés comprennent le déplacement aller-retour des véhicules et personnels auxquels s'ajoute le temps sur place.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	WE0001-Prise en Charge de l'appel	1			Pour mémoire
1,00	WE0003-Supl.P.C Appel Lu-Ve 22h-7h+SDJF	1	100,80		100,80
1,25	WE0034-H(s) ouvrier qualifié plomberie	1	63,00		78,75
1,25	WE0009-34 Supl.H(s)a113% Soir/Sa>12h/DJF	1	71,19		88,98
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	WE0028-Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	22,68		22,68
1,00	Réducteur(s) pression 20x27 -PROLIANS	1	132,57		132,57



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070039

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	423,78
T.V.A. a 10,00%	42,37
TOTAL T.T.C.En EURO	466,15

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070039

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 28/06/2025 18H04 C:005120 I:02340
V/REF : 246030
V/Appel du Samedi 28/06/2025 a 18H04

SDC 'Marcel Merieux'
C/O Syndic SACVL
36 QUAI FULCHIRON
69005 LYON

V/REF.IMM. 0037
IMMEUBLE : M.MERIEUX -37(Cop)
169-171, RUE MARCEL MERIEUX
69007 LYON

Vaulx en Velin, le 01 Juillet 2025

Référence Marché: SACVL/PROX-2023/ASTREINTE
LOCALISATION : ALLEE N0 169, APPEL DE MME ODET, RDC, *0616723480*
MOTIF : FAIBLE DEBIT D'EAU FROIDE DANS LE LOGEMENT
Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

LE 28/06/2025 A 22H30 : INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME ODET.
CONSTAT DU REDUCTEUR DE PRESSION HORS SERVICE.
REPLACEMENT APRES ACCORD DU CADRE D'ASTREINTE.
CONTROLE ALIMENTATION EAU.

OBSERVATIONS : DT AB Email envoyé le 29/06/25 a 16H21 Mme N. MEFTAH(Astreint)+GET

Les temps facturés comprennent le déplacement aller-retour des véhicules et personnels auxquels s'ajoute le temps sur place.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	WE0001-Prise en Charge de l'appel	1			Pour mémoire
1,00	WE0003-Supl.P.C Appel Lu-Ve 22h-7h+SDJF	1	100,80		100,80
1,25	WE0034-H(s) ouvrier qualifié plomberie	1	63,00		78,75
1,25	WE0009-34 Supl.H(s)a113% Soir/Sa>12h/DJF	1	71,19		88,98
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	WE0028-Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	22,68		22,68
1,00	Réducteur(s) pression 20x27 -PROLIANS	1	132,57		132,57



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070039

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	423,78
T.V.A. a 10,00%	42,37
TOTAL T.T.C.En EURO	466,15

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.